

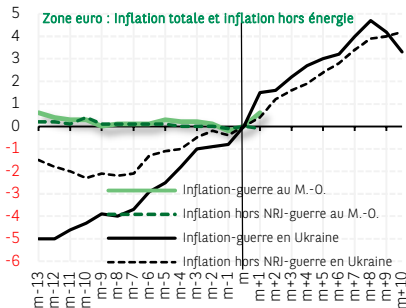
Nous avons sélectionné deux mesures de l'inflation (avec et sans énergie) et six données d'enquête :

- La confiance des entreprises au travers des indices PMI du climat des affaires dans le secteur manufacturier et celui des services ;
- Les composantes « prix des intrants » et « prix de vente » de l'indice PMI composite (pour identifier les pressions inflationnistes directes) ;
- La composante « délais de livraison » du PMI manufacturier (indicateur direct d'éventuelles difficultés d'approvisionnement et du déséquilibre offre-demande et donc, indirectement, des pressions inflationnistes potentiellement à l'œuvre) ;
- La confiance des ménages au travers de sa composante « appréciation de la situation financière » (pour capter l'effet sur le pouvoir d'achat).

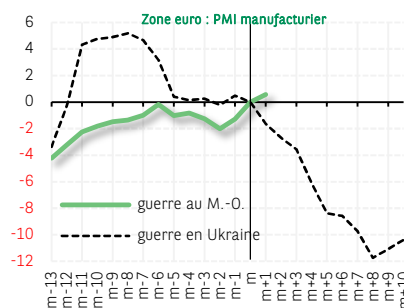
L'évolution de chacun de ces indicateurs est observée par rapport au mois m=0 de déclenchement du conflit, peu ou prou pendant l'année qui suit et celle qui précède. Nous nous intéressons à l'évolution de chacun d'entre eux ainsi qu'à la tendance dans laquelle elle s'inscrit.

Le bilan des premières données disponibles est relativement positif : la réaction des enquêtes de confiance et de l'inflation est, pour l'heure, limitée et les évolutions sont globalement moins défavorables en mars 2026 qu'en mars 2022. Il faut toutefois s'attendre à ce que la détérioration observée se poursuive : la question qui se pose est celle de son ampleur.

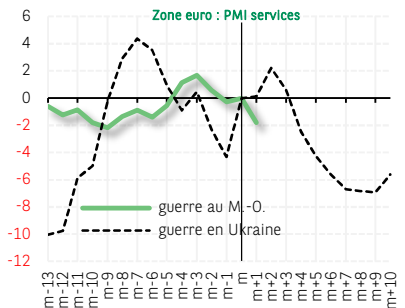
Mars 2026 : Rebond limité de l'inflation



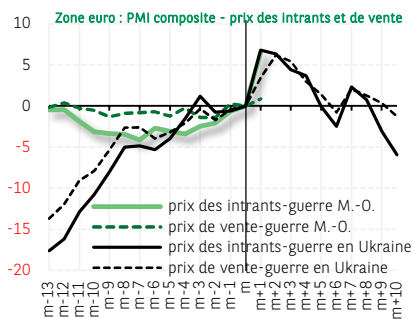
Mars 2026 : Bonne orientation du climat des affaires dans le secteur manufacturier



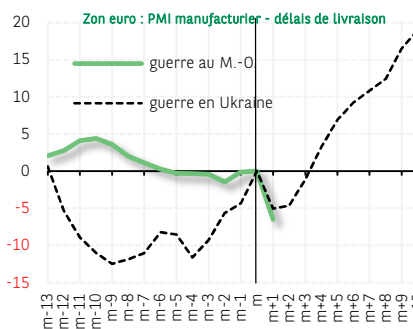
Mars 2026 : Repli du climat des affaires dans les services



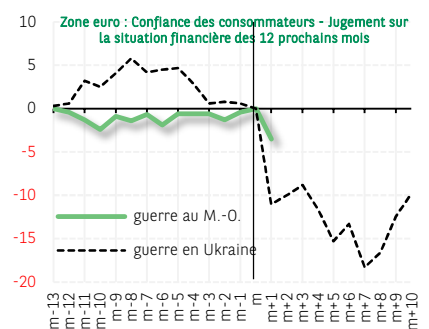
Mars 2026 : Hausse des prix des intrants mais pas des prix de vente



Mars 2026 : Détente des délais de livraison



Mars 2026 : Une confiance des consommateurs moins affectée



Variation depuis m = 0 = février 2026 / février 2022

Sources : S&P Global, Eurostat, Commission européenne, Macrobond, BNP Paribas